

TGIRT-EIJB Waskaganish

UA 85-62

Procès-verbal de la

SIXIÈME RENCONTRE

Tenue le 21 mars 2017, à la salle de conférence de l'Association des trappeurs
Cris de Waskaganish



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 5 SEPTEMBRE 2017

TGIRT-EIBJ WASKAGANISH

SIXIÈME RENCONTRE

DATE : Le 21 mars 2017
HEURE : 12 h 12
LIEU : Salle de conférence de
 l'Association des trappeurs
 Cris de Waskaganish

PRÉSENCES
 GEORGEKISH, Daniel
 MOAR, Elvis
 DIAMOND, William
 ERLESS, David
 MOAR, Gordon
 STEVENS, Thomas
 DIXON, Georges
 ERLESS, Ryan
 TRAPPER, Jimmy
 FORTIN, Isabelle (Tél.)
 SECOND, Julien (Tél.)
 LAROUCHE, Marie-Ève (Tél.)
 SIGOUIN, Marie-Ève (Tél.)
 MORASSE, Johanne

ORGANISME
 Waskaganish Cree trappers Association (N03)
 Waskaganish Cree trappers Association (A04)
 Waskaganish Cree trappers Association (N07)
 Waskaganish Cree trappers Association (A03)
 Waskaganish Cree trappers Association (N10A)
 Waskaganish Cree Natural Resources Office
 (Remplace Wayne Cheezo)
 Waskaganish First Nation
 Waskaganish Cree Elders Association
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Faune
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt
 Tembec GRF Abitibi-Ouest
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

OBSERVATEURS

INVITÉS

ANIMATRICE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 21 mars à 12 h 12.	Sur proposition de M. Thomas Stevens, dûment appuyée par M. Elvis Moar, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 12 h 12 le 21 mars 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Thomas Stevens, dûment appuyée par M. Elvis Moar, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Waskaganish du 30 novembre 2016. Les corrections suivantes sont demandées : <ul style="list-style-type: none"> • Dans la liste des personnes présentes, ajouter le nom de Gilbert Diamond (N08) et ajouter GRF dans le nom de l'organisation Tembec GRF Abitibi-Ouest; • Au point 7, changer le numéro de l'aire de trappe (A4) pour (N08) et changer le numéro (N8) pour (A04)). • Au point 9, ajouter que M. Stéphane Ouellet se charge de trouver une compagnie qui pourrait agir à titre d'entreprise sylvicole pour l'obtention de contrats de travaux sylvicoles pour favoriser le développement de cette main d'œuvre à Waskaganish. 	Sur proposition de M. Thomas Stevens, dûment appuyée par M. Elvis Moar, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 30 novembre 2016	M ^{me} Isabelle Fortin présente la nouvelle grille des écarts pour le PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sylvicoles commerciaux - Ajout d'un secteur 	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sylvicoles non commerciaux - Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 25 ha; - Changement de traitement si le prélèvement est plus intense; - Modification d'une mesure d'harmonisation; - Construction ou amélioration de chemin - Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié - Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Ponts et ponceaux - Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin; - Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire). <p>Elle précise également que le MFFP n'a pas encore reçu la carte localisant les empilements de débris de coupes. Cette carte est nécessaire pour analyser la faisabilité d'une opération de brûlage au début du printemps ou à la fin de l'automne. M. George Dixon s'informera auprès de M. Wayne Cheezo pour connaître l'avancement de ce dossier.</p> <p>Comme demandé à la précédente rencontre, M^{me} Marie-Ève Larouche présente une carte avec la localisation du chemin qui pourrait faire l'objet d'un sentier de motoneige à l'est de la chaîne de lacs dans un projet mené par la communauté de Waskaganish.</p>	
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Retour sur les questions soulevées lors de la présentation de la grille de gestion des écarts de l'UA 85-62	Ce sujet a été traité au Point 4 « Suivi de la rencontre du 30 novembre 2016 ».	
7. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waskaganish	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Waskaganish est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un comité est mis sur pied au MFFP pour proposer des solutions au problème de paludification - Objectif 2.102 « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification ». À ce sujet, la question suivante est posée : « Y a-t-il encore du reboisement de 	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>prévu dans l'aire de trappe A04 et A08 où des secteurs récoltés il y a plusieurs années (20 ans) et non replantés ne se sont pas encore régénérés naturellement? » Le MFFP explique que ces secteurs tourbeux ne sont accessibles qu'en hiver et qu'il serait beaucoup trop coûteux de procéder à des inventaires en été pour connaître l'état de la régénération de ces sites. L'ensemencement aérien est très coûteux et le MFFP ne dispose pas des fonds nécessaires pour de tels inventaires ou traitement sylvicoles. En absence de fonds, la remise en production de ces sites repose sur la régénération naturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le VO « Maintient des fonctions écosystémiques – assurer la pérennité des ressources fauniques » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précisions. Même si ces préoccupations sont traitées lors des rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC) Waskaganish, les membres conviennent de demander un meilleur suivi relativement à l'application des modalités fauniques (Paix des Braves). M. Jean- François Tremblay effectuera des vérifications au sujet du respect de la bande de 20 m au Roger Lake dans l'aire de trappe N07. - Le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précision à savoir où et pourquoi certains secteurs méritent des modalités spéciales. M. Georges Dixon se charge de faire un suivi relativement à la proposition de M. Wayne Cheezo de produire une carte de tous les cours d'eau d'intérêt de l'UA 85-62 et d'utiliser la carte des maîtres de trappe pour l'identification de sites d'intérêt faunique. Un rapport de suivi du MFFP sur la réalisation des mesures spéciales d'harmonisation comme les bandes riveraines plus larges (60 m) à des endroits sensibles pourrait être présenté à la TGIRT-EIBJ Waskaganish. M. Jean-François Tremblay vérifiera si le 20m de largeur des bandes riveraines du Rogers Lake a été respecté. <p>Considérant que les 3 objectifs reliés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i> Limiter l'expansion du réseau routier</i> - <i> Réduire la redondance du réseau routier</i> - <i> Maintien de la qualité des principaux accès,</i> <p>avaient été proposés par le GTC et acceptés par la table, les discussions à ce sujet sont reportées à une prochaine rencontre pour permettre au nouveau représentant du GTC de discuter avec le représentant du GNC, présentement</p>	<p>Les membres conviennent qu'un suivi de l'application des modalités fauniques (Paix des Braves) soit éventuellement présenté par le MFFP à la TGIRT-EIBJ Waskaganish.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>absent. La question de remplacer ces trois objectifs par l'objectif « Optimisation du réseau routier forestier, y sera alors adressées. Il en est de même pour les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Conservation de l'habitat de l'original</i> - <i>Conservation de l'habitat du poisson</i> <p>Le VO « Maintien des approvisionnements ligneux – Assurer la rentabilité des usines de sciage » sera traité aux tables opérationnelles.</p> <p>Concernant le VO « Aménagement forestier durable – Maintien de la certification forestière », l'Entente MFFP-CIFQ balise les responsabilités de chacun relativement au maintien de la certification forestière.</p> <p>M^{me} Marie-Ève Sigouin présente les objectifs d'aménagement forestier durable de l'entreprise Tembec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Considérer les préoccupations de tous les utilisateurs dans le cadre de l'aménagement par la tenue de consultation publique transparente et proactive.</i> La carte interactive AGOL, disponible sur le site web du MFFP, permet une consultation fine de la planification. Il est cependant important de s'assurer que les interventions, situées près des éléments sensibles pour la collectivité, soient spécifiées. - <i>Effectuer une planification forestière et une programmation annuelle des opérations forestières qui répondent aux besoins de l'usine avec des niveaux d'inventaires viables.</i> Ce dossier est déjà couvert par l'Entente MFFP-CIFQ et est traité aux tables opérationnelles. Il en est de même pour les objectifs : - <i>Maintenir les opérations forestières tout au long de l'année, sur 48 semaines;</i> - <i>Maintenir un coût d'approvisionnement en bois assurant la rentabilité de l'industrie forestière;</i> - <i>Maintien de la certification FSC.</i> Toutefois, l'objectif : - <i>Obtenir un approvisionnement en bois afin de maintenir la production de l'usine de sciage de La Sarre sur 3 factions</i> pourrait mener à un principe d'aménagement ou un VO, selon les discussions de la TGIRT-EIBJ Waskaganish et être inscrit au PAFI-T en s'assurant d'évaluer les effets des stratégies du MFFP sur la possibilité forestière et les approvisionnements lorsque des impacts significatifs sont anticipés. Présentement, 200 % de la superficie est consultée, mais seulement 100 % sont attribuées annuellement. En ce qui concerne l'objectif : - <i>Procéder à l'analyse de la possibilité de procéder à la fermeture de certains chemins (et reboisement si possible) afin de contrôler le taux de perturbation du</i> 	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p><i>territoire</i>, le MFFP précise que le plan de gestion des voies d'accès fait partie du PAFI-T. Toutefois, un travail a été amorcé par plusieurs TGIRT-EIBJ pour former un comité chemin qui travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. M^{me} Marie-Ève Sigouin exprime la volonté de Tembec à participer aux travaux du Comité-chemin par le biais de son délégué. Et finalement, l'objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Respecter les modalités du plan d'aménagement de l'habitat du caribou pour tous les utilisateurs du territoire</i>, M^{me} Marie-Ève Sigouin précise que le plan de conservation du caribou sera présenté à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waskaganish. 	<p>Les membres conviennent que le délégué de TEMBEC se joigne au Comité technique - Chemins forestiers ».</p>
8. Divers	<p>Les membres s'informent à savoir s'il y aura d'autres projets de réfection de chemins dans le secteur des Collines Muskuchii. M^{me} Johanne Morasse précise que le programme de réfection de ponceaux n'a pas encore été reconduit pour 2017. Toutefois, le GREIBJ recueille présentement les demandes à cet égard auprès des TGIRT-EIBJ en préparation d'une éventuelle reconduction de ce programme. Les projets de réfection de chemins amorcés en 2016 dans l'UA 85-62 seront terminés en 2017.</p> <p>Un membre demande si le MFFP-Faune procède encore à des inventaires aériens des orignaux dans l'UA 85-62. M. Julien Second reviendra avec des précisions sur cette demande à la prochaine rencontre.</p>	
9. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waskaganish qui aura lieu le 23 mai 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 16 h 6 le 21 mars 2017.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Sigouin, dûment appuyée par M. Ryan Erless, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 16 h 6 le 21 mars 2017.</p>